

Service du soutien au réseau
Sous-direction de la communication, programmation et veille économique
Bureau de la veille économique et des prix

Dépenses de consommation et prix à la consommation de l'alimentation dans l'Union européenne de 2000 à 2012

Auteur : Hugo HANNE¹

L'étude couvre l'Union européenne, la zone euro, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Pologne, le Royaume-Uni et lorsque les données sont disponibles les Etats-Unis.

L'alimentation demeure un poste important et stable dans le budget des consommateurs de l'Union européenne entre 2000 et 2012, autour de 13% de l'ensemble des consommations des ménages. Elle est plus élevée en France autour de 14% et plus faible en Allemagne autour de 11%. Elle atteint en moyenne sur la même période 21% en Pologne, mais est passée de 23% en 2000 à 18% en 2012.

Les prix de l'alimentation augmentent davantage que les prix de l'ensemble des biens et services sur la période 2000-2012 dans l'Union européenne, la zone euro et la plupart des pays étudiés. Elle est de 2,3 % par an en moyenne pour l'ensemble des biens et services et de 2,5% pour l'alimentation dans l'Union européenne sur cette période.

Un regroupement des pays par inflation globale et inflation alimentaire classe la France, l'Allemagne et les Pays-Bas (et dans une moindre mesure l'Italie) dans le groupe de faible inflation globale et faible inflation alimentaire entre 2000 et 2012. A l'inverse, Pologne, Grèce, Espagne et Etats-Unis appartiennent au groupe symétrique à forte inflation globale et forte inflation alimentaire.

Des produits comme les pains et céréales, la viande ou les poissons et aliments marins apparaissent relativement inflationnistes, comparés aux laits, fromages et œufs, huiles et graisses, fruits et légumes. En particulier, des pays comme la Pologne ou le Royaume-Uni se caractérisent par une forte inflation sur la période étudiée.

Enfin l'étude des corrélations entre dépenses de consommation alimentaire des ménages et évolution des prix à la consommation de l'alimentation est peu conclusive : pour la plupart des zones et pays comparés, le coefficient de corrélation est faible mais négatif, ce qui conforte l'existence d'élasticités négatives des prix de la demande pour ces zones et pays.

¹ Chef du bureau de la veille économique et des prix (1B), DGCCRF

1. La part des consommations alimentaires des ménages dans l'ensemble de leurs consommations de biens et services demeure stable dans l'Union européenne sur la période 2000-2012 à un niveau de 13%

En 2012, les consommateurs de l'Union européenne ont consommé en moyenne 921,5 milliards d'euros de produits alimentaires et boissons non alcoolisées, soit 13% de leur consommation totale de biens et services égale à 7 150 milliards d'euros.

Cette proportion est stable entre 2000 et 2012. Elle est identique dans la zone euro.

Pour certains pays comparés, la proportion est plus faible, c'est le cas du Royaume-Uni avec en moyenne sur la période une part de la consommation alimentaire de 9% et de l'Allemagne avec en moyenne sur la période une part de 11%.

Les ménages français sont au contraire plus dépensiers en matière alimentaire que les consommateurs britanniques et allemands, et européens, la part de leur consommation alimentaire est en moyenne sur la période de 14%. La consommation alimentaire des Français a atteint 151,7 milliards d'euros en 2012 par rapport à une consommation totale de 1 121 milliards d'euros.

La part de l'Italie est également supérieure à la moyenne européenne, égale à 15%

Le pays où la part des dépenses alimentaires dans le budget des ménages est la plus élevée est la Pologne avec 21% du budget. Toutefois cette part est en diminution sur la période, de 23% en 2000 à 18% en 2012.

Tableau 1 : la part de la consommation alimentaire dans la consommation totale des ménages, moyenne sur la période 2000-2012

Zones / pays	Part de la consommation alimentaire dans la consommation totale des ménages
Union européenne	13%
Zone euro	13%
Allemagne	11%
France	14%
Italie	15%
Pays-Bas	11%
Pologne	21%
Royaume-Uni	9%

Source : Eurostat, Calculs : DGCCRF, novembre 2013

En comparaison, la part des loyers du logement représente 11% de la consommation totale des ménages dans l'UE, 10% en Allemagne et 13% en France et au Royaume-Uni.

La part des dépenses d'électricité, de gaz et d'autres combustibles ne mesure que 3% à 4% dans l'UE zones et ces trois pays.

Celle des dépenses de santé représente 3% dans l'UE, 5% en Allemagne, 4% en France et 2% au Royaume-Uni.

Celle des transports est plus proche de la part des dépenses alimentaires moyenne dans l'UE, elle monte entre 13% et 14% dans l'UE et ces trois pays. Mais l'achat de véhicules par les ménages ne représente que 4% à 5% de la consommation totale des ménages.

La consommation alimentaire des ménages est donc un des principaux postes de consommation des ménages dans l'Union européenne et pour la plupart des pays comparés dans cette étude.

2. L'évolution des prix de l'alimentation dans l'Union européenne et aux Etats-Unis est plus inflationniste que celle des prix de l'ensemble des biens et services

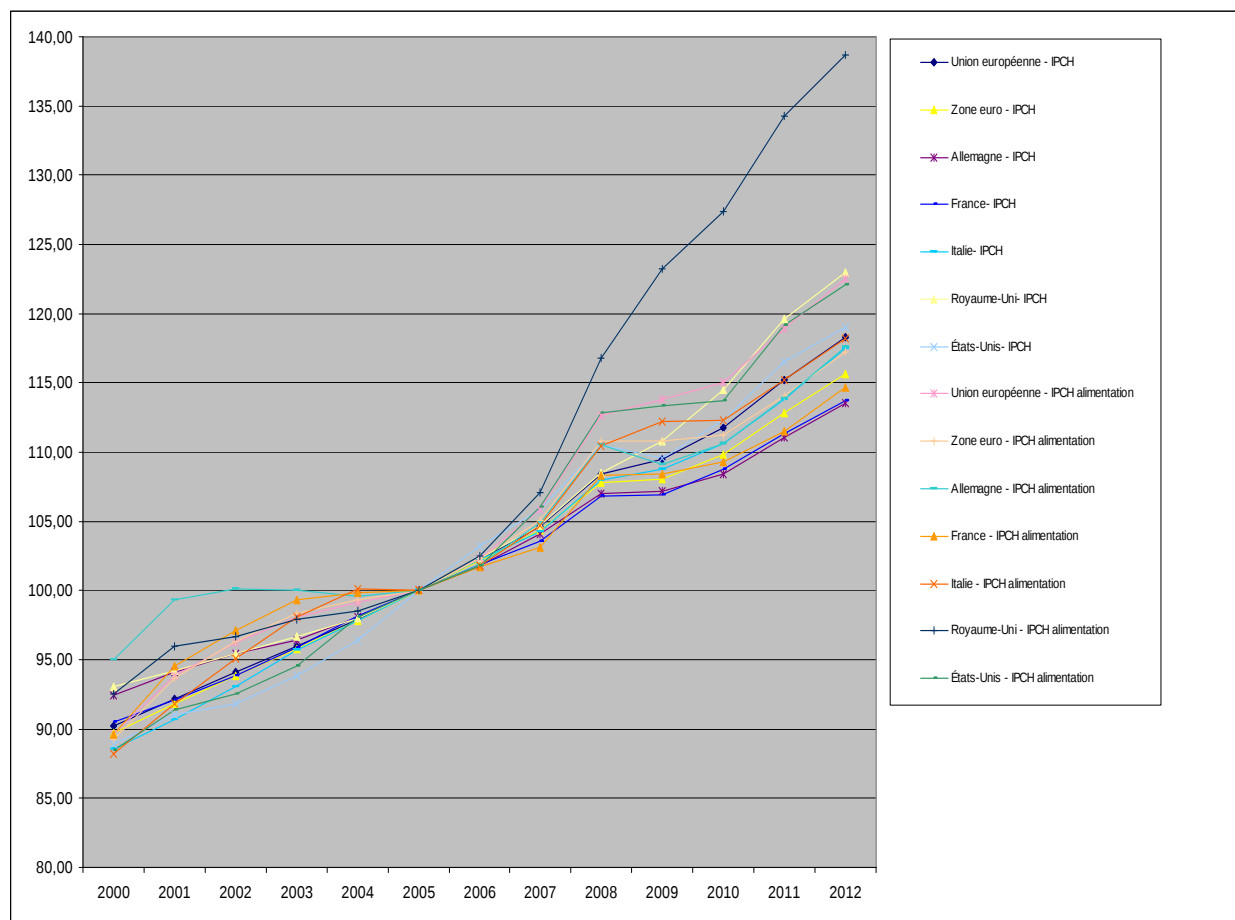
La comparaison des indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) produits par l'office européen des statistiques Eurostat pour divers pays et zones de l'Union européenne et les Etats-Unis montre que les prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées sont depuis 2005 plus inflationnistes que les prix de l'ensemble des biens et services quels que soient les pays et les zones.

Le graphique 2 montre également de manière assez évidente l'augmentation très élevée des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées au Royaume-Uni dès 2007, la courbe des prix alimentaires britanniques divergent totalement avec les autres courbes qui demeurent assez proches les uns des autres.

Par ailleurs, on peut également voir que les prix de la zone euro sont moins inflationnistes que ceux de l'Union européenne et des Etats-Unis, et en particulier la France et l'Allemagne demeurent parmi les pays moins inflationnistes, pour l'ensemble des biens et services.

Pour les seuls produits alimentaires et boissons non alcoolisées, la France est le pays du panel comparé le moins inflationniste sur la période la plus récente.

Graphique 1 : évolution des indices des prix à la consommation harmonisés (IPCH) de l'ensemble des biens et services et des produits alimentaires et boissons non alcoolisées dans différents pays et zones de l'Union européenne et aux Etats-Unis de 2000 à 2012



Source : Eurostat, novembre 2013

Tableau 2 : évolution comparée des IPCH des biens et services et de l'alimentation de différents pays de l'Union européenne et de la zone euro de 2000 à 2012

Zones / pays	Indice IPCH	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne	Écart-type
Union européenne	Ensemble biens et services	1,9	2,2	2,1	2,0	2,0	2,2	2,2	2,3	3,7	1,0	2,1	3,1	2,6	2,3	0,61
	Alimentation	1,0	4,7	2,5	1,9	1,1	0,8	2,3	3,5	6,4	1,0	1,1	3,4	3,0	2,5	1,61
Zone euro	Ensemble biens et services	2,1	2,3	2,2	2,1	2,1	2,2	2,2	2,1	3,3	0,3	1,6	2,7	2,5	2,1	0,65
	Alimentation	1,2	5,0	2,8	2,1	1,0	0,7	2,3	2,7	5,5	0,0	0,4	2,5	2,8	2,2	1,58
Allemagne	Ensemble biens et services	1,4	1,9	1,4	1,0	1,8	1,9	1,8	2,3	2,8	0,2	1,2	2,5	2,1	1,7	0,66
	Alimentation	-0,4			-0,1	-0,4					-1,3					1,96
			4,5	0,8			0,4	1,9	2,9	5,3		1,4	2,9	3,3	1,6	
Grèce	Ensemble biens et services	2,9	3,7	3,9	3,4	3,0	3,5	3,3	3,0	4,2	1,3	4,7	3,1	1,0	3,2	0,99
	Alimentation	2,1	5,3	5,8	4,9	0,9	0,8	3,5	2,2	5,3	1,8	0,1	3,1	1,5	2,9	1,86
Espagne	Ensemble biens et services	3,5	2,8	3,6	3,1	3,1	3,4	3,6	2,8	4,1	0,2	2,0	3,1	2,4	2,9	1,03
	Alimentation	2,3	5,4	4,7	4,1	3,9	3,2	4,2	3,7	5,9	1,1	0,4	1,7	2,1	3,1	2,01

France	Ensemble biens et services	1,8	1,8	1,9	2,2	2,3	1,9	1,9	1,6	3,2	0,1	1,7	2,3	2,2	1,9	0,65
	Alimentation	2,2	5,5	2,7	2,3	0,5	0,1	1,7	1,4	5,1	0,1	0,8	2,0	2,9	2,1	1,63
Italie	Ensemble biens et services	2,6	2,3	2,6	2,8	2,3	2,2	2,2	2,0	3,5	0,8	1,6	2,9	3,3	2,4	0,68
	Alimentation	1,6	4,0	3,6	3,2	2,1	-0,1	1,7	2,9	5,4	1,6	0,2	2,6	2,6	2,4	1,44
Pays-Bas	Ensemble biens et services	2,3	5,1	3,9	2,2	1,4	1,5	1,7	1,6	2,2	1,0	0,9	2,5	2,8	2,2	1,13
	Alimentation	0,8	7,1	3,5	1,2	-3,5	-1,2	1,7	1,6	5,7	1,1	-0,1	2,2	2,0	1,7	2,61
Pologne	Ensemble biens et services	10,1	5,3	1,9	0,7	3,6	2,2	1,3	2,6	4,2	4,0	2,7	3,9	3,7	3,6	2,25
	Alimentation	9,9	4,6	-0,6	-1,2	6,2	2,1	0,6	4,7	5,9	4,5	2,6	5,1	4,2	3,7	2,91
Royaume-Uni	Ensemble biens et services	0,8	1,2	1,3	1,4	1,3	2,1	2,3	2,3	3,6	2,2	3,3	4,5	2,8	2,2	1,04
	Alimentation	-0,5	3,8	0,8	1,2	0,7	1,5	2,5	4,5	9,1	5,4	3,4	5,5	3,2	3,2	3,8
Etats-Unis	Ensemble biens et services	3,4	2,4	0,9	2,3	2,7	3,7	3,2	2,6	4,4	-0,8	2,4	3,8	2,1	2,5	1,29
	Alimentation	2,2	3,3	1,3	2,2	3,8	1,9	1,8	4,2	6,4	0,5	0,3	4,8	2,5	2,7	1,67

Source : Eurostat, calculs : DGCCRF, novembre 2013

Au vu du tableau 2 comparatif, on peut classer les pays selon plusieurs critères :

- **les pays dont l'inflation globale (IPCH) annuelle moyenne sur la période 2000-2012 est supérieure à 2,5% :**
 - o la Pologne est particulièrement inflationniste avec un taux annuel moyen de 3,6%
 - o la Grèce est également relativement fortement inflationniste avec un taux annuel moyen de 3,2%, elle est suivie de l'Espagne avec un taux moyen de 2,9%
 - o les Etats-Unis se placent juste à la borne inférieure de ce groupe avec 2,5%
- **les pays dont l'inflation globale (IPCH) annuelle moyenne sur la même période est proche de 2% :**
 - o c'est le cas du Royaume-Uni, des Pays-Bas, de la zone euro et de l'Union européenne. Dans la borne inférieure, on trouve la France (1,9%) et l'Allemagne (1,7%) et dans la borne supérieure, l'Italie (2,4%)
- **les pays dont l'inflation alimentaire annuelle moyenne sur la période 2000-2012 est supérieure à 2,5% :**
 - o on retrouve en tête des pays inflationnistes la Pologne (3,7%) suivie du Royaume-Uni, qui change de catégorie par rapport à l'inflation globale, avec un taux annuel moyen de 3,2%, et de l'Espagne avec 3,1%
 - o on retrouve également la Grèce, mais moins inflationniste en matière alimentaire que pour l'ensemble des biens et services, avec un taux annuel moyen de 2,9%, suivie des Etats-Unis, avec un taux de 2,7%
 - o l'Union européenne est au niveau de la borne inférieure de ce groupe avec un taux annuel moyen d'inflation alimentaire de 2,5%
- **les pays dont l'inflation alimentaire annuelle moyenne sur la période 2000-2012 est proche de 2%**
 - o l'Allemagne et les Pays-Bas ont connu une inflation alimentaire particulièrement basse sur la période, de respectivement 1,6% et 1,7%
 - o la France et la zone euro sont dans la moyenne avec respectivement 2,1% et 2,2%, tandis que l'Italie est relativement plus inflationniste avec un taux annuel moyen de 2,4%

On peut illustrer ce classement par le diagramme suivant :

Faible inflation globale - Forte inflation alimentaire Royaume-Uni, Union européenne	Forte inflation globale - Forte inflation alimentaire Pologne, Grèce, Espagne, Etats-Unis
Faible inflation globale - Faible inflation alimentaire Allemagne, France, Pays-Bas, zone euro -- Italie	Forte inflation globale – Faible inflation alimentaire Néant

Source : DGCCRF, auteur, novembre 2013

Pour l'ensemble des pays comparés, on peut également observer à partir de la dernière colonne du tableau 2 que les prix de l'alimentation sont toujours plus

volatiles² que les prix de l'ensemble des biens et services, l'écart-type de l'inflation alimentaire étant souvent plus du double de l'inflation de l'ensemble des biens et services, ce qui est loin d'être le rapport entre inflation des biens et services et inflation alimentaire, le plus souvent proche de 1.

En ce qui concerne, maintenant l'évolution des prix par produits alimentaires :

- **le pain et les céréales :**

Tableau 3 : évolution comparée des moyennes annuelles des IPCH de différents pays de l'Union européenne et de la zone euro de 2000 à 2012

Zones / pays	Taux annuel moyen
Union européenne	2,8
Zone euro	2,5
Allemagne	2,0
Grèce	3,8
Espagne	3,3
France	1,9
Italie	2,5
Pays-Bas	1,8
Pologne	5,3
Royaume-Uni	3,0

Source : Eurostat, Calculs : DGCCRF, novembre 2013

Sur la période 2000-2012, les pains et céréales sont particulièrement inflationnistes en Pologne (+5,3%), en Grèce (+3,8%), en Espagne (+3,3%) et au Royaume-Uni (+3,0%), et nettement moins aux Pays-Bas (+1,8%), en France (+1,9%) et en Allemagne (+2,0%).

² La volatilité est le rapport de l'écart-type sur la moyenne d'une variable.

- la viande

Tableau 4 : évolution comparée des moyennes annuelles des IPCH de différents pays de l'Union européenne et de la zone euro de 2000 à 2012

Zones / pays	Taux annuel moyen
Union européenne	3,9
Zone euro	3,3
Allemagne	1,9
Grèce	2,5
Espagne	3,2
France	2,6
Italie	2,4
Pays-Bas	1,7
Pologne	3,7
Royaume-Uni	3,0

Source : Eurostat, Calculs : DGCCRF, novembre 2013

La viande est un produit en général plus inflationniste que le reste de l'alimentation dans la zone euro et plus particulièrement dans l'ensemble de l'Union européenne (+3,9%). Avec une inflation moyenne de 2,6%, la France se détache du groupe des Pays-Bas et de l'Allemagne toujours relativement peu inflationnistes pour la viande (respectivement +1,7% et +1,9%). Par ailleurs, l'inflation de la viande est moins élevée en Pologne (+3,7%) que dans la moyenne de l'Union européenne (+3,9%).

- poissons et aliments marins

Tableau 5 : évolution comparée des moyennes annuelles des IPCH de différents pays de l'Union européenne et de la zone euro de 2000 à 2012

Zones / pays	Taux annuel moyen
Union européenne	2,8
Zone euro	2,7
Allemagne	3,2
Grèce	3,6
Espagne	2,9
France	1,9
Italie	3,1
Pays-Bas	2,8
Pologne	4,4
Royaume-Uni	3,8

Source : Eurostat, Calculs : DGCCRF, novembre 2013

L'inflation des poissons et aliments marins est moins importante que celle des viandes dans la zone euro (+2,7%) et dans l'Union européenne (+2,8 %) sur la période considérée. Un pays traditionnellement peu inflationniste pour l'alimentation est particulièrement inflationniste pour les poissons et aliments marins, il s'agit de l'Allemagne avec un taux moyen annuel de 3,2%. Pour ces produits, la France est à l'inverse relativement peu inflationniste avec un taux de 1,9%. Excepté les Pays-Bas (+2,8%) et l'Espagne (+2,9%), les autres pays ont des taux annuels moyens supérieurs à 3%.

- lait, fromages et œufs

Tableau 6 : évolution comparée des moyennes annuelles des IPCH de différents pays de l'Union européenne et de la zone euro de 2000 à 2012

Zones / pays	Taux annuel moyen
Union européenne	2,4
Zone euro	2,0
Allemagne	1,4
Grèce	3,2
Espagne	2,8
France	1,7
Italie	2,3
Pays-Bas	1,9
Pologne	3,7
Royaume-Uni	3,2

Source : Eurostat, Calculs : DGCCRF, novembre 2013

Pour les produits laitiers et les œufs, l'Allemagne est le pays le moins inflationniste (+1,4%) suivi de près par la France (+1,7%) et les Pays-Bas (+1,9%). A l'inverse, la Pologne (+3,7%), le Royaume-Uni et la Grèce (+3,2% chacun) sont très inflationnistes pour ces produits.

Les moyennes européennes (UE et zone euro) sont relativement proches de celles de l'ensemble des produits alimentaires.

- huiles et graisses

Tableau 7 : évolution comparée des moyennes annuelles des IPCH de différents pays de l'Union européenne et de la zone euro de 2000 à 2012

Zones / pays	Taux annuel moyen
Union européenne	2,7
Zone euro	2,1
Allemagne	2,3
Grèce	2,6
Espagne	2,1
France	2,2
Italie	2,0
Pays-Bas	2,0
Pologne	4,1
Royaume-Uni	3,7

Source : Eurostat, Calculs : DGCCRF, novembre 2013

La plupart des pays comparés se caractérisent par une inflation annuelle moyenne proche de 2% pour les huiles et graisses. Seule la Pologne et le Royaume-Uni sont nettement plus inflationnistes pour ces produits avec des taux annuels moyens de 4,1% et 3,7%. La moyenne de l'inflation de l'UE (+2,7%) est relativement plus élevée que celle des pays comparés et de celle de la zone euro (+2,1%).

- fruits

Tableau 8 : évolution comparée des moyennes annuelles des IPCH de différents pays de l'Union européenne et de la zone euro de 2000 à 2012

Zones / pays	Taux annuel moyen
Union européenne	2,7
Zone euro	2,6
Allemagne	2,3
Grèce	3,2
Espagne	3,7
France	2,6
Italie	2,2
Pays-Bas	2,4
Pologne	2,8
Royaume-Uni	2,8

Source : Eurostat, Calculs : DGCCRF, novembre 2013

L'inflation moyenne des fruits est relativement proche de la moyenne de l'UE (+2,7%) et de la zone euro (+2,6%) pour la France (égale à celle de la zone euro), pour les Pays-Bas (+2,4%), l'Allemagne (+2,3%). L'Italie se caractérise par l'inflation annuelle moyenne des fruits la plus faible du panel avec un taux de 2,2%, tandis que l'Espagne est particulièrement inflationniste (+3,7%) comme dans une moindre mesure la Grèce (+3,2%).

- légumes

Tableau 9 : évolution comparée des moyennes annuelles des IPCH de différents pays de l'Union européenne et de la zone euro de 2000 à 2012

Zones / pays	Taux annuel moyen
Union européenne	2,5
Zone euro	2,1
Allemagne	0,6
Grèce	1,9
Espagne	3,7
France	2,2
Italie	2,7
Pays-Bas	2,1
Pologne	2,3
Royaume-Uni	3,4

Source : Eurostat, Calculs : DGCCRF, novembre 2013

L'inflation des légumes est relativement basse dans la zone euro (+2,1%) et dans l'UE (+2,5%). Elle est extrêmement faible en Allemagne (+0,6%). Elle est dans la moyenne de la zone euro en Grèce (+1,9%), aux Pays-Bas (+2,1%), en France (+2,2%) et en Pologne (+2,3%), mais un peu plus élevée en Italie (+2,7%).

L'inflation des légumes est au contraire plutôt élevée en Espagne (+3,7%) et dans une moindre mesure au Royaume-Uni (+3,4%).

3. Relations entre dépenses de consommation alimentaire et prix à la consommation des produits alimentaires et boissons non alcoolisées sur la période 2000-2012 : une faible corrélation et la plupart du temps négative

L'étude des corrélations entre les dépenses de consommation alimentaire (produits alimentaires et boissons non alcoolisées) et l'évolution des prix à la consommation des produits alimentaires et boissons non alcoolisées laisse apparaître des corrélations par zones et pays très faibles (c'est-à-dire proches de zéro et éloignées de 1) : +0,10 pour l'UE, -0,17 pour la zone euro, -0,31 pour la France, 0,13 pour l'Allemagne et 0,48 pour le Royaume-Uni. En général, les corrélations sont négatives : c'est le cas pour la zone euro, la Grèce (-0,70), l'Espagne (-0,48), la France, l'Italie (-0,28), les Pays-Bas (-0,18) et la Pologne (-0,08).

La théorie microéconomique laisse en effet plutôt attendre des corrélations négatives : lorsque les prix des produits augmentent, la consommation de ces produits par les ménages diminue, car le pouvoir d'achat du consommateur n'augmente souvent pas dans les mêmes proportions que les prix à la consommation. On observe ainsi le plus souvent des élasticité prix de la demande négatives. Inversement lorsque les prix des produits diminuent, le consommateur peut trouver plus intéressant de consommer davantage ces produits.

Les résultats trouvés pour l'UE, l'Allemagne et le Royaume-Uni sont donc contre-intuitifs.

Par ailleurs, la faiblesse de la corrélation entre la consommation et l'évolution des prix à la consommation des produits alimentaires peut s'expliquer par des effets retardés non intégrés dans une recherche de corrélation simple et par le fait que d'autres variables non incluses dans cette étude sont peut-être davantage corrélées et expliquent donc sans doute mieux les variations de l'une et l'autre variable.

Le bureau 1B de la veille économique et des prix de la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes) conçoit et met en place des outils visant à améliorer la transparence économique sur les circuits de production et de commercialisation des biens et services, afin de permettre d'effectuer dans ce domaine des analyses fondées sur des éléments objectifs et partagés. Il intervient notamment dans le domaine des analyses de prix, ainsi que dans l'observation des mécanismes de formation des prix et des marges, en liaison avec les autres observatoires compétents dans ces domaines. Il conduit des études économiques au profit de la direction générale. Il est chargé des fonctions de documentation et de veille économiques internes à la direction générale. Il assure l'exploitation statistique du baromètre des réclamations des consommateurs.

Adresse postale :

[Ministère de l'économie et des finances - DGCCRF](#)

[Bureau de la veille économique et des prix \(1B\)](#)

[Teledoc 052](#)

[59 boulevard Vincent Auriol](#)

[75703 PARIS CEDEX 13](#)

Adresse électronique : Bureau-1B@dgccrf.finances.gouv.fr